

Est-il aisé d'enseigner la compétence productive orale au secondaire ?

Is it easy to teach oral productive skills in secondary school?

GUELFOUT Fatima Zahra¹ 

Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed /Algérie
guelfout.f@yahoo.com

Mohammed TOUATI² 

Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed /Algérie
touati_2003@yahoo.fr

Reçu :10/07/21024,

Accepté: 10/12/02024,

Publié: 21/12/ 2024

Abstract: Before the last reform, written language predominated, relegating the teaching of oral skills to a secondary role. Since the implementation of this reform, we have witnessed a rehabilitation of oral skills in the Algerian school context. Oral communication now holds particular importance due to its essential role in daily communication and social interactions. However, our experience reveals that the goals set for oral skills have not been met, with results remaining insufficient, especially in oral expression. Therefore, this study aims to examine the teaching and learning of oral expression in French as a foreign language at the secondary level in Algeria, exploring the challenges and obstacles encountered.

Keywords: teaching-learning, oral, oral expression, educational reform, french as a foreign language

Résumé : Avant la dernière réforme, l'écrit prédominait, reléguant l'enseignement de l'oral à un rôle secondaire. Depuis la mise en place de cette réforme, nous assistons à une réhabilitation de l'oral dans le contexte scolaire algérien. L'oral revêt désormais une importance particulière en raison de son rôle essentiel dans la communication quotidienne et les interactions sociales. Cependant, notre expérience révèle que les objectifs fixés pour l'oral ne sont pas atteints, les résultats demeurant insuffisants, notamment en expression orale. Ainsi, cette étude vise à examiner l'enseignement-apprentissage de l'expression orale en français langue étrangère au niveau secondaire en Algérie, en explorant les défis et les obstacles rencontrés.

Mots-clés : enseignement-apprentissage, oral, expression orale, réforme éducative, français langue étrangère

Introduction

Dans le cadre de la réforme du système éducatif algérien, les programmes de français ont été renouvelés dans le but de les améliorer. Le nouveau programme de français pour le secondaire s'inscrit dans cette perspective, en adoptant des démarches fondées sur l'approche communicative, la linguistique de l'énonciation et l'approche par compétences. Il vise à rendre l'apprenant capable d'utiliser le français de manière autonome.

L'enseignement-apprentissage des langues étrangères, y compris le français, se structure autour de deux aspects fondamentaux : l'écrit et l'oral. Effectivement, les projets didactiques actuels préconisent le développement des quatre compétences : compréhension de l'oral et de l'écrit ainsi que la production de l'oral et de l'écrit.

Avant la dernière réforme, l'écrit primait sur l'oral dont l'enseignement était perçu comme tout à fait accessoire. Depuis la mise en place de la réforme, nous assistons à une réhabilitation de l'oral dans le contexte scolaire algérien. Les instructions officielles lui accordent une place importante. Autrement dit, avec l'arrivée des nouveaux programmes, l'oral ne fait plus partie des activités annexes de l'enseignement. L'institution scolaire place l'oral en premier dans le déroulement des séances didactiques, suivant une progression chronologique où l'oral précède l'apprentissage de l'écrit.

Il importe de mentionner que l'enseignement-apprentissage de l'oral implique le développement des compétences orales, aussi bien en production qu'en compréhension.

Cette mise en avant de la dimension orale a suscité notre intérêt et nous a motivés à nous focaliser davantage sur cette composante, plus précisément à la compétence productive orale.

Notre choix de nous concentrer sur la didactique de l'oral n'est pas fortuit. En effet, de nombreux didacticiens renommés tels que Blochet, Martin, Perrenoud, Rispail et Wirthner ont inlassablement signalé le rôle capital de l'oral dans l'enseignement et l'apprentissage des langues.

De surcroît, l'oral reste un domaine d'étude fécond pour les didacticiens,

car il combine des aspects cognitifs, linguistiques, sociaux et culturels, offrant un terrain prolifique pour la recherche et l'innovation pédagogique.

L'oral étant un enjeu majeur dans l'enseignement du FLE, notre recherche vise à comprendre comment cette dimension est prise en compte dans le contexte spécifique de l'Algérie. Dans ce cadre, nous examinons l'enseignement-apprentissage de l'expression orale en classe de FLE au secondaire algérien. Nous tenterons de répondre à plusieurs interrogations : comment l'enseignement de l'expression orale se déroule-t-il en classe ? Quels sont les outils et les méthodes déployés pour guider les élèves à travers les méandres de la langue ? Quels obstacles se dressent sur le chemin de l'enseignement de l'art oratoire ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous formulons les hypothèses suivantes : les apprenants semblent se lasser des activités liées à l'oral, les jugeant peu captivantes et manifestant un désintérêt à leur égard. De plus, les enseignants semblent reléguer l'enseignement de l'oral au second plan, préférant se concentrer davantage sur celui de l'écrit. Nous identifions également un déficit de formation initiale et continue des enseignants dans le domaine de l'oral, ce qui représente une lacune notable dans le cadre éducatif et limite leur capacité à comprendre et à enseigner efficacement les aspects complexes de la communication verbale. Enfin, il apparaît que la démarche préconisée pour l'enseignement de l'oral manque de clarté et de précision.

Ces suppositions initiales soulignent l'importance d'une analyse rigoureuse des pratiques actuelles en matière d'enseignement de l'expression orale, afin de proposer des solutions visant à améliorer cette dimension essentielle de l'éducation.

Notre investigation plonge au cœur de l'interaction quotidienne entre enseignants et apprenants. Ainsi, c'est avec un regard attentif que nous essayerons de dépeindre le tableau de l'enseignement-apprentissage de l'expression orale en classe de FLE au secondaire algérien, espérant apporter des réponses claires et lumineuses à cette question fondamentale.

Avant d'entamer cette enquête, il nous a paru utile de présenter et de définir quelques concepts clés liés à l'oral.

1. Concepts clés lié à l'enseignement de l'oral

1.1. L'oral

Bien que le domaine de l'écrit soit bien défini depuis des années, il en est tout autrement pour l'oral. En effet, ce dernier reste encore largement inexploré.

La langue ne se limite pas à être un objet d'étude, elle est également un outil essentiel de communication, principalement à travers l'oral, facilitant l'intégration des individus au sein de leur communauté. Ainsi, elle est liée à la socialisation des sujets parlants. L'oral possède son propre code, caractérisé par des aspects linguistiques et communicationnels distincts. Actuellement, le système oral de la langue est reconnu comme fonctionnant de manière autonome, avec des règles qui diffèrent de celles du langage écrit (Boyer, Butzbach, et Pendanx, 1990).

En didactique des langues, Cuq (120 : 2002) définit l'oral comme le champ de l'enseignement des langues qui inclut « *l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduites à partir de textes sonores, si possible authentiques.* ».

Dès lors, comment pourrait-on envisager et intégrer l'enseignement de l'oral en classe ?

1.1. Les statuts et les fonctions de l'oral dans la classe

Compte tenu de la complexité de l'oral, de nombreuses tentatives ont été entreprises pour préciser et clarifier les divers statuts et fonctions de l'oral scolaire. En fait, il n'y a pas un oral mais des oraux. Dans le domaine de la recherche en didactique du français, on peut identifier trois perspectives pour l'étude de l'oral.

1.1.1. L'oral en tant que moyen d'expression

C'est l'oral abordé à travers les interactions verbales quotidiennes en classe : que ce soit entre pairs, entre groupes, etc. La parole est un élément clé pour comprendre les autres et pour s'exprimer.

La pratique de l'oral est fondamentale pour l'apprenant dans le développement de son identité en tant qu'individu et en tant que membre d'une communauté. En effet, c'est à travers la langue parlée que l'individu apprend à interagir et à se socialiser.

Les jeux de rôle improvisés et les activités théâtrales favorisent cet aspect de l'oral.

1.1.2. L'oral en tant que vecteur d'apprentissage

Dans cette situation, l'oral est un moyen de construire les apprentissages tout en créant en parallèle un objet indirect d'apprentissage visant à enrichir le vocabulaire et, de manière plus générale, à améliorer les compétences langagières.

Cet « oral pour apprendre » met l'accent sur la verbalisation et les interactions linguistiques par le biais de la négociation et de la coopération. Il s'inscrit dans une dynamique d'apprentissage qui facilite la construction des savoirs et l'assimilation des contenus scolaires.

Il s'agit d'un oral intégré, travaillé dans le cadre des activités disciplinaires. De cette manière, il joue un rôle fondamental dans l'acquisition des connaissances et des outils intellectuels grâce aux échanges oraux qui se déroulent en classe.

Les activités assignées aux apprenants ont pour objectif de développer un concept ou une méthode dans un domaine disciplinaire précis. L'oral est perçu comme un outil d'apprentissage pour toutes les matières scolaires, en effet, la verbalisation est utilisée comme un moyen de construction des connaissances.

1.1.1. L'oral en tant qu'objet d'apprentissage

Cette vision finale fait référence à une approche didactique explicite qui considère l'oral comme un objet d'enseignement-apprentissage autonome. Elle met l'accent sur la maîtrise de la langue et le développement des compétences linguistiques plutôt que sur le contenu disciplinaire, qui est simplement un support pour favoriser un discours oral.

Cet « oral à apprendre » a pour but de renforcer les compétences linguistiques des apprenants en dédiant des moments spécifiques à l'apprentissage d'une compétence discursive particulière. Les objectifs de ces séances sont centrés sur l'oral, mettant l'accent sur les compétences de communication, langagières et orales. Pour cela, il convient de caractériser les

capacités des élèves, d'évaluer leurs compétences, de concevoir des exercices et des supports axés sur cette composante.

Les activités préconisées pour ce domaine comprennent l'exposé, la lecture expressive, le débat régulé, etc. Elles ciblent les compétences orales telles que l'amélioration de l'intonation, de l'élocution...

L'oral en tant que moyen de communication, outil d'apprentissage et objet d'enseignement sont interdépendants. Ces trois approches du français parlé peuvent être intégrées et combinées dans une même activité.

Tout apprentissage nécessite une évaluation. Est-ce également le cas pour les compétences orales ?

1.2. L'évaluation de l'oral

Évaluer l'oral est une pratique aussi délicate qu'essentielle dans le processus d'apprentissage. Pourquoi est-elle donc nécessaire ? L'évaluation permet d'identifier les lacunes des apprenants afin d'y remédier par la suite. C'est un moyen de mesurer le niveau de compétence acquis par les apprenants. De plus, évaluer la compétence orale permet également de mettre en avant les progrès des apprenants, les encourageant ainsi à persévérer pour combler leurs lacunes et surmonter les obstacles.

L'évaluation se déroule tout au long du processus d'enseignement-apprentissage d'une langue. Sa forme doit être discutée entre l'enseignant et les apprenants. Elle nécessite une préparation. Cette approche favorise la progression de la maîtrise de l'oral chez les apprenants en définissant clairement les compétences, en précisant les objectifs, et en clarifiant les critères d'évaluation à l'aide de grilles.

Il convient de souligner que l'évaluation de l'oral n'est pas une tâche facile. Il est primordial que l'enseignant et l'apprenant reconnaissent son utilité, car elle constitue un moyen essentiel pour structurer la progression de l'apprentissage.

Dans ce qui suit, nous exposons les raisons pour lesquelles
l'enseignement
-apprentissage de l'oral est perçu comme complexe et représente souvent un véritable défi en classe.

1.1. Les difficultés de l'oral

L'oral est d'une importance capitale en raison de son rôle central dans la communication quotidienne et les interactions sociales. Or, maîtriser la compétence orale s'avère difficile. Cela représente une tâche laborieuse qui nécessite la mobilisation de connaissances linguistiques et extralinguistiques, rendant l'enseignement de l'oral particulièrement ardu. Acquérir des compétences langagières orales est un processus complexe qui nécessite du temps et ne se résume pas à la simple maîtrise des structures linguistiques principales et des actes de langage essentiels. L'interaction entre le langage verbal et gestuel, les aspects émotionnels et l'implicite véhiculé par l'oral, ainsi que toutes les formes d'interaction, sont autant de facteurs qui rendent ce domaine délicat et peuvent constituer des obstacles pour un apprenant étranger. (Cuq et Gruca, 179 : 2002)

Plusieurs éléments sont nécessaires pour travailler sur l'oral. De Pietro, Dolz, Idiazabal et Rispail (128 : 2000) le confirment : « *L'oral n'est pas un objet homogène mais un complexe d'objets mettant en jeu des capacités multiples* ».

Il est indispensable que les apprenants acquièrent à la fois les compétences linguistiques (phonologiques, morphologiques et syntaxiques) et les compétences communicationnelles (règles discursives, facteurs psychologiques, codes culturels et sociaux) afin de développer leur maîtrise de la compétence langagière.

Ainsi, la communication orale requiert la réalisation d'une série d'opérations complexes. Pour interagir, il est nécessaire de combiner divers éléments : un savoir (compétence verbale), un savoir-faire (capacité à jouer différents rôles dans diverses situations de communication) et un savoir-être (savoir prendre la parole de manière adaptée devant un public spécifique et dans des contextes précis).

L'oral engage l'individu dans son intégralité : la production verbale est indissociable des attitudes corporelles, car le locuteur met en scène son apparence. Les moyens kinésiques (mimiques, sourires, gestes, signes divers), le silence, les pauses et le regard viennent compléter et préciser l'énoncé sonore. Par exemple, c'est par le regard que l'on peut vérifier si notre message a été bien reçu. Dolz et Schneuwly (57 : 1998) l'expliquent bien en affirmant que la communication orale ne se limite donc pas à l'utilisation des moyens

linguistiques ou prosodiques. Elle fait également appel à des signes provenant de systèmes sémiotiques non langagiers, à condition qu'ils soient codifiés, c'est-à-dire reconnus conventionnellement comme des signifiants ou des signaux d'une attitude. Ainsi, les expressions faciales, les postures, les regards et la gestuelle corporelle durant l'interaction communicative viennent confirmer ou infirmer le codage linguistique et/ou prosodique, et peuvent parfois même le remplacer.

Outre ces compétences langagières, d'autres éléments jouent un rôle capital dans une interaction verbale, tels que le contexte spatio-temporel, le nombre et le type de participants, l'objectif de la conversation, le degré de formalité (guindé, familier, intime), l'aspect consensuel ou conflictuel, ainsi que la durée et le contenu (macro-structure descriptive, narrative ou argumentative).

Les moyens non linguistiques de la communication orale sont classés dans le tableau ci-dessous :

Moyens paralinguistiques	Moyens kinésiques	Position des locuteurs	Aspect Extérieur	Aménagement des lieux
Qualité de la voix, mélodie, débit et pauses, respiration, rires, soupirs...	Attitudes corporelles, mouvements, gestes, échanges de regards, mimiques faciales...	Occupation des lieux, espace personnel, distances, contact physique...	Habits, déguisement, coiffure, lunettes, propreté...	Lieux, aménagement, illumination, disposition chaises, ordres, ventilation, décoration...

Tableau 1 : Les moyens non linguistiques de la communication orale (Dolz et Schneuwly, 57 : 1998)

Ainsi, l'oral est multicanal, impliquant l'utilisation de moyens linguistiques, extralinguistiques et communicationnels.

2. Enquête par questionnaire

En nous basant sur notre expérience d'enseignant de la langue française au lycée et à l'École Normale Supérieure, nous avons constaté que les objectifs

établis pour l'oral ne sont pas généralement réalisés. Les résultats des apprenants demeurent insuffisants en oral, surtout en expression. En d'autres termes, les apprenants rencontrent souvent des difficultés significatives à produire des énoncés corrects à l'oral. De même, les enseignants et les apprenants accordent généralement plus d'importance à la manipulation du code écrit au détriment du code oral, ce qui signifie que l'écrit prend souvent le pas sur l'oral.

Ce constat révèle une dissonance entre les directives officielles et la réalité vécue en classe. Il met en lumière la divergence entre les directives énoncées dans les instructions officielles et ce qui est réellement constaté dans la pratique quotidienne des salles de classe. Par exemple, bien que les programmes scolaires encouragent l'amélioration de l'expression orale, notre expérience pédagogique montre que ces efforts ne se traduisent pas toujours par des progrès tangibles chez les élèves. Il est évident que, dans les salles de classe, l'enseignement de l'expression orale revêt une importance primordiale. Il constitue un processus complexe et dynamique, impliquant une interaction entre l'enseignant et l'apprenant, où chaque mot, chaque intonation, chaque silence joue un rôle essentiel.

Partant de cette observation, nous adoptons une démarche analytique

visant à élucider les mécanismes sous-jacents à cette dynamique pédagogique.

Afin de répondre aux interrogations précédemment citées, nous menons une enquête par le biais de questionnaires distribués aux apprenants et aux enseignants, espérant ainsi dévoiler leurs perceptions et représentations respectives quant à l'enseignement apprentissage de cette compétence.

Il est à noter que les questionnaires sont anonymes, offrant ainsi aux participants la liberté de répondre avec une sincérité totale aux questions qui leur sont posées.

Les données collectées seront déterminantes pour vérifier les hypothèses initialement avancées.

2.1. Pour les apprenants

Cette enquête offre un aperçu des perceptions des apprenants concernant l'apprentissage de l'oral au secondaire en Algérie. Elle permettra de vérifier certaines hypothèses formulées du point de vue des apprenants, qui représentent un pivot essentiel au sein de la classe

Notre questionnaire a été distribué à vingt-cinq apprenants des classes terminales de la filière Sciences expérimentales, le mercredi 21/02/2024, au lycée

Raid Faraj à Es Senia, situé dans la ville d'Oran. Seuls les élèves présents en classe ont participé à l'enquête.

Ces questionnaires, sous format imprimé, ont été remplis sur place en notre présence et celle de leur enseignante. Au total, cinq questions ont été posées dans le cadre de cette étude

2.2. Pour les enseignants

Ce questionnaire vise à évaluer et recueillir des opinions et des expériences variées sur la manière dont l'enseignement de l'oral est actuellement dispensé. Il s'adresse à trente enseignants titulaires de différents niveaux (1 AS, 2 AS et 3 AS) de la wilaya d'Oran et contient neuf questions.

Ce questionnaire a été distribué aux professeurs en version papier au cours du mois de février 2024. Nous nous sommes rendus dans divers lycées pour rencontrer les enseignants et leur proposer de participer à cette enquête.

Toutefois, il convient de souligner que nous avons fait face à la méfiance de certains participants. Malgré nos garanties répétées concernant l'anonymat de l'enquête, plusieurs d'entre eux ont choisi de ne pas remplir les questionnaires.

À travers cet échantillon, nous explorons la position des enseignants, qui constituent un pilier essentiel dans le cadre scolaire, en ce qui concerne l'enseignement de l'oral.

3. Analyse des réponses recueillies

Pour rendre notre exposé plus clair, nous présenterons pour chaque question les réponses recueillies, en indiquant les pourcentages obtenus. Ensuite, nous tenterons de les analyser et de les commenter.

3.1. Pour les apprenants

1^{ère} question : Selon vous, il est plus facile :

Est-il aisé d'enseigner la compétence productive orale au secondaire ?

- De parler en français
- D'écrire en français
- Les deux

Réponses	Nombre	Pourcentage
De parler en français	16	64%
D'écrire en français	6	24%
Les deux	3	12%.

Tableau 2 : Choix des apprenants entre parler et écrire en français

Il apparaît que la majorité (64%) trouve plus facile de parler en français, tandis qu'un nombre moins important (24%) estime plus facile d'écrire en français. Seulement 12% des répondants pensent que les deux aspects, parler et écrire en français, sont également faciles. Ces résultats suggèrent une préférence marquée pour l'expression orale parmi les apprenants interrogés, ce qui pourrait indiquer possiblement des différences dans les compétences et les préférences individuelles en matière d'apprentissage de la langue française.

Cette tendance s'explique par le fait que l'expression orale pourrait être perçue comme moins contraignante que l'écriture, qui demande souvent plus de préparation, de structuration et de correction.

2^{ème} question : Est-ce que vous pratiquez l'expression orale en classe avec votre enseignant ?

- Oui
- Non

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	21	84%
Non	4	16%

Tableau 3 : Pratique de l'expression orale en classe avec l'enseignant

Nous constatons qu'il y a un taux élevé d'apprenants (84 %) déclarant pratiquer l'expression orale en classe avec leur enseignant, tandis que seulement 16 % indiquent ne pas le faire. Cela suggère que la pratique de l'oral est largement intégrée dans l'enseignement en classe, ce qui est bénéfique pour le développement des compétences linguistiques des apprenants. Globalement, ces derniers sont conscients d'avoir participé à des activités d'expression orale en classe. Cela indique que leur enseignant met en œuvre des pratiques pédagogiques régulières incluant cette composante, ce qui pourrait être interprété comme un signe positif pour leur apprentissage.

3^{ème} question : Trouvez-vous la séance d'expression orale intéressante ?

- Oui
- Non

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	18	72%
Non	7	28%

Tableau 4 : Intérêt des apprenants pour la séance d'expression orale

72% des lycéens estiment que la séance d'expression orale est intéressante, tandis que 28% pensent le contraire. Ces chiffres reflètent une nette préférence en faveur de la séance d'expression orale, témoignant ainsi de l'intérêt marqué des participants pour cette activité. Cependant, il est également important de tenir compte du groupe minoritaire qui ne trouve pas ces séances intéressantes, ce qui pourrait nécessiter une réflexion sur les méthodes ou les contenus utilisés pour rendre l'enseignement de l'oral plus engageant pour tous les élèves.

4^{ème} question : Est-ce que la séance d'expression orale vous aide à progresser en français ?

- Oui
- Non

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	18	72%
Non	7	28%

Tableau 5 : Impact de la séance d'expression orale sur la progression en français chez les apprenants

Les résultats montrent que 72% des participants pensent que la séance d'expression orale les aide à progresser en français, tandis que 28% pensent le contraire. Ces statistiques sont similaires à ceux de la question précédente sur l'intérêt de la séance d'expression orale, révélant ainsi une corrélation entre ceux qui trouvent la séance intéressante et ceux qui en voient les bénéfices pour leur progression en français. Néanmoins, le groupe minoritaire qui ne ressent pas de progression met en avant l'importance de rechercher des méthodes d'enseignement qui puissent répondre de manière efficace aux besoins diversifiés des élèves en matière d'apprentissage de la langue française.

5^{ème} question : Comment trouvez-vous le temps consacré à l'expression orale par

Est-il aisé d'enseigner la compétence productive orale au secondaire ?

projet ?

a)

- Suffisant
- Insuffisant

Réponses	Nombre	Pourcentage
Suffisant	13	52%
Insuffisant	12	48%

Tableau 6 : Degré de satisfaction des apprenants concernant le temps dédié à l'expression orale par projet

Les résultats montrent une répartition presque égale des opinions concernant le temps consacré à l'expression orale par projet : 52% des répondants trouvent ce temps suffisant, tandis que 48% le jugent insuffisant. Cette répartition indique un partage d'opinion parmi les élèves concernant l'adéquation du temps alloué pour ces activités, reflétant des attentes diversifiées quant à leur fréquence en classe. Cette différence d'opinion pourrait être liée à l'intérêt individuel que chaque élève porte à l'expression orale.

b) Le volume horaire adéquat est.....

Réponses	Nombre	Pourcentage
1h	3	12%
2h	9	36%
3h	6	24%
4h	1	4%
Néant	6	24%

Tableau 7 : Le volume horaire adéquat consacré à l'expression orale par projet selon les apprenants

Pour les apprenants, le volume horaire adéquat pour les projets d'expression orale varie considérablement : 12% estiment qu'une heure est suffisante, 36% préfèrent deux heures, 24% pensent que trois heures sont nécessaires, 4% optent pour quatre heures, et 24% n'ont proposé aucune réponse spécifique. Ces chiffres illustrent une pluralité d'opinions concernant la durée idéale pour ces activités, reflétant les différentes attentes et besoins des élèves en matière d'expression orale dans le cadre scolaire.

Signalons qu'aucun élève de cet échantillon n'a proposé une durée de projet d'expression orale dépassant quatre heures. Cela suggère que pour eux, une telle durée n'est pas envisageable ou n'a pas été jugée nécessaire.

3.2. Pour les enseignants

1^{ère} question : Selon vous, pour enseigner le français :

- La priorité doit être donnée à l'écrit plutôt qu'à l'oral.
- La priorité doit être donnée à l'oral plutôt qu'à l'écrit.
- Les deux sont indispensables.

Réponses	Nombre	Pourcentage
La priorité doit être donnée à l'écrit plutôt qu'à l'oral	1	3.33 %
La priorité doit être donnée à l'oral plutôt qu'à l'écrit	1	3,33 %
Les deux sont indispensables	28	93,33 %

Tableau 8 : Perception des enseignants sur la priorité entre l'écrit et l'oral dans l'enseignement du français

Les résultats montrent que la grande majorité des enseignants (93.33%) pensent que les deux compétences, l'écrit et l'oral, sont indispensables. Seuls 6.66% d'entre eux (3.33% + 3.33%) estiment que l'une des compétences devrait être priorisée, avec une égale répartition entre ceux qui préfèrent l'écrit et ceux qui privilégient l'oral.

Ces résultats révèlent une vision largement partagée de la complémentarité entre l'écrit et l'oral. Une approche pédagogique, qui intègre les deux, permet de développer des compétences complètes chez les apprenants afin de communiquer efficacement dans différentes situations.

2^{ème} question : A l'université, avez-vous suivi une formation sur l'oral ?

- Oui
- Non

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	23	76.66 %
Non	7	23.33 %

Tableau 9 : Formation universitaire des enseignants sur l'oral

(76.66%) des enseignants ont déclaré avoir suivi une formation sur l'oral, tandis que (23.33%) ont affirmé ne pas en avoir suivi. Cela indique que la majorité des personnes interrogées ont bénéficié d'une formation pour améliorer leurs compétences orales.

Est-il aisé d'enseigner la compétence productive orale au secondaire ?

Si oui, dans quels modules ?

Réponses	Nombre	Pourcentage
Pratiques et techniques de l'écrit et de l'oral (PTEO) Techniques de l'expression écrite et orale (TEEO)	18	78.26%
Via les autres modules	4	17.39%
Didactique de l'oral	1	4.35%

Tableau 10 : Modules de formation universitaire sur l'oral suivis par les enseignants

Les résultats indiquent que la majorité des enseignants interrogés ont suivi une formation sur l'oral à l'université, principalement dans les modules de Pratiques et techniques de l'écrit et de l'oral (PTEO) ainsi que Techniques de l'expression écrite et orale (TEEO), représentant 78.26% des réponses. Rappelons que ces modules sont conçus pour améliorer leurs compétences en communication à l'oral et à l'écrit en français, et non pour enseigner la manipulation de ces codes. En revanche, un nombre plus restreint (17.39%) a indiqué avoir acquis des compétences en oral via d'autres modules. Un faible pourcentage (4.35%) a mentionné avoir suivi une formation spécifique en « Didactique de l'oral ». Cela dévoile une lacune significative dans l'offre pédagogique actuelle, ce déficit dans la formation des enseignants constitue un frein majeur à leur mission d'enseigner correctement l'oral. Renforcer ces modules à l'université s'avère indispensable pour remédier à cette situation. Il ressort de ce tableau que les réponses des professeurs sont variées. Ce qui soulève la question de savoir si les professeurs font une distinction entre l'enseignement de l'oral et la pratique de l'oral. De même, on peut constater une diversité dans les approches de l'enseignement de l'oral à l'université.

Pour améliorer la qualité de l'enseignement de l'oral, il serait judicieux de pallier cette insuffisance en introduisant des modules professionnalisants tels que la didactique de l'oral dans la formation initiale des enseignants, afin de mieux armer les formateurs dans ce domaine. En d'autres termes, ces modules sont essentiels car ils fournissent aux enseignants les compétences pratiques et professionnelles nécessaires pour enseigner efficacement l'oral aux apprenants.

3^{ème} question : Souhaitez-vous bénéficier de formations continues centrées sur l'enseignement-apprentissage de l'oral ?

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	27	90%
Non	3	10%

Tableau 11 : Intérêt des enseignants pour les formations continues sur l'enseignement-apprentissage de l'oral

Les résultats montrent un fort engouement pour les formations continues centrées sur l'enseignement-apprentissage de l'oral, avec 90% des enseignants exprimant un désir de bénéficier de telles formations. Ce taux élevé reflète une prise de conscience accrue de l'importance de renforcer les compétences liées à l'oral, dans le but à la fois d'améliorer l'enseignement et de favoriser un apprentissage optimal.

Seulement 10% des enseignants ont indiqué ne pas souhaiter de telles formations, il s'agit d'une petite minorité moins intéressée qui pourrait nécessiter davantage d'informations ou de motivation pour comprendre l'impact positif que ces formations pourraient avoir sur leur pratique pédagogique.

En somme, les chiffres indiquent un consensus significatif en faveur de l'introduction de ces formations continues, soulignant ainsi la demande et le besoin perçus pour améliorer les compétences en enseignement de l'oral.

4^{ème} question : Pensez-vous que de la compétence de l'expression orale est essentielle pour l'enseignement-apprentissage du français au secondaire ?

- Oui
- Non

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	29	96,67%
Non	1	3,33%

Tableau 12 : Perception des enseignants sur l'importance de la compétence en expression orale dans l'enseignement-apprentissage du français au secondaire

Les résultats montrent une adhésion quasi unanime à l'importance de la compétence en expression orale pour l'enseignement-apprentissage du français au secondaire. En effet, une écrasante majorité de 29 enseignants, soit 96,67%, considèrent cette compétence comme essentielle. À l'inverse, un seul enseignant, représentant 3,33% des réponses, ne partage pas cette opinion. Ce faible pourcentage indique que l'immense majorité des enseignants

Est-il aisé d'enseigner la compétence productive orale au secondaire ?

reconnaissent la valeur de l'expression orale pour enrichir leur pratique pédagogique et, par conséquent, améliorer l'apprentissage des apprenants.

5^{ème} question : Est-ce que les directives officielles définissent de manière claire les objectifs de la compétence d'expression orale ?

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	14	46.67%
Non	16	53.33%

Tableau 13 : Clarté des directives officielles concernant les objectifs de la compétence d'expression orale

Ces résultats révèlent que près de la moitié des enseignants, soit 46,67%, estiment que les directives officielles définissent clairement les objectifs de la compétence d'expression orale. Cela suggère que pour un nombre significatif d'enseignants, les directives en vigueur fournissent des indications suffisantes pour comprendre et enseigner efficacement cette compétence.

Cependant, une légère majorité de 53,33% des enseignants pensent le contraire, indiquant que les directives actuelles manquent de clarté ou de précision concernant les objectifs de l'expression orale. Cette majorité relative met en évidence un besoin potentiel de réviser et de clarifier ces directives afin de garantir une compréhension uniforme et une mise en œuvre cohérente de l'enseignement de l'oralité.

En somme, bien que les avis soient partagés, il est fondamental de reconnaître la perception majoritaire qui souligne une nécessité d'amélioration dans la définition des objectifs de l'expression orale. Une clarification des directives pourrait aider à harmoniser les pratiques pédagogiques et à assurer que tous les enseignants disposent des outils nécessaires pour développer efficacement les compétences en expression orale des élèves. Autrement dit, rendre les directives officielles précises et transparentes facilitera la planification des cours, l'évaluation des compétences des apprenants et l'élaboration de programmes efficaces pour l'amélioration continue de cette compétence.

6^{ème} question : Est-ce que les instructions officielles décrivent avec précision le déroulement de la séance d'expression orale ?

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	11	36.67%
Non	19	63.33%

Tableau 14 : Précision des instructions officielles sur le déroulement des séances d'expression orale

Ces chiffres montrent qu'une forte proportion, soit 63,33%, des enseignants estiment que les instructions officielles ne décrivent pas avec précision le déroulement de la séance d'expression orale. Cela suggère qu'il existe un besoin réel de clarification et de détail dans les directives actuelles pour soutenir efficacement les enseignants dans la planification et la mise en œuvre de séances d'expression orale cohérentes et efficaces.

Tandis que 36,67% des enseignants pensent que les instructions officielles sont précises à cet égard. Cela montre une perception minoritaire mais significative, indiquant que certaines directives peuvent être perçues comme utiles dans la planification des activités d'expression orale.

En résumé, une révision des directives existantes semble indispensable afin d'établir un cadre plus clair et cohérent, visant à améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage de l'expression orale dans les établissements.

7^{ème} question : Pratiquez-vous l'expression orale avec vos apprenants ?

Réponses	Nombre	Pourcentage
Oui	30	100%
Non	00	0%

Tableau 15 : Pratique des enseignants de l'expression orale avec leurs apprenants

La totalité des enseignants enquêtés affirment pratiquer l'expression orale dans leurs classes. Nous en concluons qu'ils sont conscients de son importance essentielle pour le développement des compétences linguistiques de leurs élèves dans l'enseignement-apprentissage du français au secondaire.

Cela pourrait être dû à la réhabilitation de l'oral dans la dernière réforme du système éducatif algérien.

De la sorte, les enseignants reconnaissent l'expression orale comme une activité à prendre en charge en classe.

8^{ème} question : Comment travaillez-vous la compétence d'expression orale en classe ?

- Réalisée en une séance entière
- Intégrée dans d'autres enseignements
- Sacrifiée pour d'autres compétences

Est-il aisé d'enseigner la compétence productive orale au secondaire ?

- Réalisée en une séance entière + Intégrée dans d'autres enseignements

Réponses	Nombre	Pourcentage
Réalisée en une séance entière	9	30%
Intégrée dans d'autres enseignements (fusionnée avec la compréhension de l'oral)	16	53,33%
Sacrifiée pour d'autres compétences	1	3.33%
Réalisée en une séance entière + Intégrée dans d'autres enseignements	4	13.33%)

Tableau 16 : Manières d'enseigner la compétence d'expression orale en classe

Cette question examine comment les professeurs travaillent la compétence d'expression orale en classe. Les réponses montrent une diversité significative : environ un tiers des professeurs (30%) prévoient une séance entière dédiée à cette compétence, tandis que la majorité (53,33%) intègre l'enseignement de l'oral dans

d'autres enseignement, souvent fusionnée avec la compréhension de l'oral. Seulement un répondant (3,33%) indique sacrifier cette compétence pour d'autres priorités, tandis qu'une minorité (13,33%) combine des séances dédiées à l'oral avec une intégration dans d'autres activités. Cette divergence dans les réponses illustre les questions précédentes sur les approches d'enseignement de l'oral. En effet, les enseignants semblent adopter des méthodes variées selon leurs préférences et les besoins perçus en classe.

9^{ème} question : En classe, combien dure la séance dédiée à l'expression orale ?

Réponses	Nombre	Pourcentage
30 min à 45 min	5	16.67%
Une heure	19	63.33%
Une heure et demi	2	6.67%
Deux heures	4	13.33%

Tableau 17 : Durée de la séance d'expression orale

En classe, la durée de la séance destinée à l'expression orale varie significativement : 16.67% des répondants prévoient une séance de 30 à 45 minutes, 63.33% optent pour une durée d'une heure, 6.67% choisissent une heure et demie, et 13.33% allouent deux heures à cette activité.

Ces données montrent que la durée consacrée à l'activité d'expression orale en classe varie considérablement d'un enseignant à un autre, reflétant les

différentes priorités et l'importance accordée à cette compétence cruciale. Cette variabilité dans la planification des séances peut être influencée par divers facteurs, tels que les objectifs pédagogiques spécifiques, les besoins des élèves en matière de pratique orale et les méthodes pédagogiques préférées par l'enseignant.

4. Discussion

Dans ce travail, nous avons exploré l'enseignement-apprentissage de l'expression orale en classe de FLE au secondaire algérien. Voici une synthèse des résultats obtenus, en lien avec les hypothèses que nous avons cherché à confirmer ou infirmer.

Premièrement, nous avons émis l'hypothèse que les apprenants semblent se lasser des activités liées à l'oral, les jugeant peu captivantes et manifestant un désintérêt à leur égard. Les résultats de notre étude ont infirmé cette hypothèse. Une large majorité des lycéens ayant répondu au questionnaire (72 %) a exprimé un intérêt marqué pour les activités orales. Les apprenants semblent apprécier et trouver bénéfique la pratique de l'expression orale en classe.

Deuxièmement, nous avons supposé que les enseignants semblent reléguer l'enseignement de l'oral au second plan, préférant se concentrer davantage sur celui de l'écrit. Les données recueillies ont infirmé cette hypothèse. En effet, la majorité des enseignants reconnaissent l'importance des deux compétences, écrit et oral, comme étant indispensables (93.33%). De plus, 100% des enseignants interrogés pratiquent l'expression orale avec leurs élèves, indiquant une mise en œuvre active de cette compétence en classe. Le fort intérêt exprimé par 90% des enseignants pour des formations continues centrées sur l'enseignement de l'oral renforce l'idée qu'ils ne négligent pas cette compétence.

Troisièmement, nous avons proposé qu'il existe un déficit de formation initiale et continue des enseignants dans le domaine de l'oral, ce qui limite leur capacité à comprendre et à enseigner efficacement les aspects complexes de la communication verbale. Les résultats ont montré que cette hypothèse est confirmée. Bien que 76.66% des enseignants aient suivi une formation sur l'oral à l'université, cette formation est principalement concentrée sur des modules généraux plutôt que sur des modules spécialisés en didactique de l'oral, avec seulement 4.16% ayant suivi une formation spécifique en "Didactique de l'oral". En outre, 90% des enseignants expriment un besoin de formations continues centrées sur l'enseignement-apprentissage de l'oral, reflétant une

prise de conscience des insuffisances actuelles. Ces résultats soulignent l'urgente nécessité d'améliorer la formation des enseignants pour combler cette lacune et les armer de compétences nécessaires pour enseigner efficacement la communication verbale.

Enfin, nous avons envisagé que la démarche préconisée pour l'enseignement de l'oral manque de clarté et de précision. Les résultats ont validé cette hypothèse. Une majorité de 53.33% des enseignants estime que les instructions officielles ne décrivent pas précisément le déroulement des séances d'expression orale. De plus, 63.33% pensent que les directives actuelles manquent de clarté ou de précision concernant les objectifs de l'expression orale. Cette perception majoritaire suggère que les enseignants rencontrent des difficultés à planifier et à mettre en œuvre des activités d'oralité de manière cohérente et efficace en classe. Cette ambiguïté a conduit à des pratiques pédagogiques variées. Ces résultats mettent en évidence un besoin criant de réviser et de clarifier les directives existantes pour fournir aux enseignants les orientations nécessaires pour améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage de l'expression orale.

En conclusion, notre étude a permis de confirmer plusieurs hypothèses initiales, mettant en évidence des déficiences importantes dans l'approche actuelle de l'enseignement de l'expression orale en FLE au secondaire algérien.

Il est essentiel de noter que les résultats de notre enquête reposent sur un groupe spécifique d'enseignants de français langue étrangère de la région d'Oran au secondaire en Algérie. Bien que significatifs pour notre étude, ces résultats peuvent varier dans d'autres contextes ou populations. Malgré la limitation de notre échantillon d'étude, ces conclusions offrent des perspectives importantes pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage de l'expression orale dans le cadre du français langue étrangère au secondaire en Algérie.

5. Conclusion

Cette étude révèle les défis de l'enseignement de l'expression orale en classe de FLE au secondaire en Algérie. Elle plaide pour une amélioration continue des pratiques pédagogiques et des politiques éducatives afin de garantir un apprentissage efficace du français, notamment en ce qui concerne les compétences en expression orale. En se basant sur les résultats précédemment exposés, il est essentiel d'envisager des perspectives constructives pour renforcer l'enseignement de cette compétence capitale. Ces actions visent à combler les lacunes identifiées et à promouvoir un apprentissage plus optimal et

enrichissant pour les apprenants, afin de mieux répondre à leurs besoins.

Pour améliorer la qualité de cet enseignement, plusieurs mesures pratiques peuvent être envisagées :

- Renforcement des formations des enseignants : il sera nécessaire d'introduire des modules professionnalisants spécifiques axés sur l'oral telle la didactique de l'oral dès la formation initiale des enseignants, tout en proposant des formations continues adaptées.
- Clarification des directives officielles : Il sera essentiel de ne pas laisser l'enseignement de l'expression orale à la seule initiative des enseignants. Les directives officielles devraient être révisées pour définir plus clairement les objectifs et les méthodes recommandées pour l'enseignement de cette composante, afin de mieux guider les enseignants.
- Promotion de l'engagement des apprenants : les enseignants seront invités à diversifier les méthodes et les outils, et à intégrer des activités d'expression orale captivantes et interactives pour stimuler l'engagement des apprenants et répondre à leurs divers besoins en matière d'apprentissage de la langue française.
- Augmentation du temps dédié à l'oral : il sera recommandé d'intensifier le temps consacré à l'oral. Augmenter la fréquence des séances permettrait

aux apprenants de pratiquer plus régulièrement et de mieux développer leurs compétences en communication orale en français.

En améliorant ces aspects, il sera possible d'assurer une meilleure qualité d'enseignement et d'apprentissage de l'expression orale dans les établissements secondaires, favorisant ainsi le développement des compétences langagières des apprenants en français.

Cette étude est encore préliminaire et nécessite d'autres recherches pour approfondir tous les aspects de la question abordée. À l'avenir, de nouvelles pistes d'investigation pourraient être explorées afin d'enrichir davantage le sujet.

Références bibliographiques

- BOYER Henri, BUTZBACH Michèle et PENDANX Michèle, (1990), *Nouvelle introduction à la didactique du français langue étrangère*, Paris, Cle International.
- CUQ Jean-Pierre, (2002), *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, France, Ophrys.
- CUQ Jean-Pierre et GRUCA Isabelle, (2002), *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- DE PIETRO Jean-François *et al*, (2000), « L'oral en situation scolaire : vers un changement de paradigme des études sur l'acquisition de l'oral ? », in *Lidil - Revue de linguistique et de didactique des langues*, n°22, pp. 123-139.
- DOLZ Joaquim et SCHNEUWLY Bernard, (1998), *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*, Paris, ESF éditeur.

Biographies des auteurs :

GUELFOUT Fatima Zahra est enseignante au grade de maître-assistante classe "B" à l'École Normale Supérieure d'Oran. Elle s'intéresse particulièrement à l'enseignement de l'oral dans le contexte du secondaire algérien et au développement des compétences productives orales chez les apprenants.

Mohammed TOUATI est enseignant-chercheur de grade professeur à l'Université Mohamed Ben Ahmed d'Oran 2. Il porte un intérêt marqué pour la didactique du français langue étrangère, abordant divers aspects tels que les manuels scolaires, la formation des formateurs, les écrits professionnels, ainsi que la rédaction d'articles scientifiques. Il assure également l'encadrement de thèses de magister et de doctorat.